

d'influencer l'opinion publique pour qu'elle comprenne et soutienne les mesures humanitaires.

Les séances de travail, qui durèrent jusqu'au 12 juin, permirent aux délégués d'étudier ensemble les moyens d'améliorer l'information auprès du public, de constater la nécessité d'employer les moyens techniques les plus modernes et les plus rapides, de rechercher des formules nouvelles pour intéresser la jeunesse à l'œuvre et aux idées de la Croix-Rouge. Cette II^e réunion des Chefs d'information et de relations publiques fut vraiment l'occasion, pour tous les participants, d'établir un large tour d'horizon dans un domaine particulièrement important aujourd'hui pour la Croix-Rouge, et nous y reviendrons par la suite lorsque sera publié un rapport complet à ce sujet.

UNE EXPOSITION AU MUSÉE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Nous avons dit, à plusieurs reprises, l'intérêt du Musée international de la Croix-Rouge ouvert il y a onze ans, à Castiglione delle Stiviere, en Italie du Nord, dans l'une des plus belles demeures de la cité. C'est dans ce petit palais que vient d'être organisée une exposition sur *La Croix-Rouge et la guerre franco-prussienne de 1870-71*.

Cette exposition est née de la collaboration de l'Institut Henry-Dunant, du CICR, de la Ligue et de plusieurs Sociétés nationales, auxquels les autorités locales et les dirigeants du Musée ont apporté un précieux concours. Elle a été inaugurée le 16 juin, à l'occasion de la visite à Solférino et Castiglione des chefs d'Information et des Relations publiques qui avaient assisté à la II^e réunion organisée par la Ligue à Genève et que nous évoquons également dans le présent numéro.

Mais, dira-t-on, est-il justifié, pour le mouvement de la Croix-Rouge, de marquer le centenaire d'événements historiques qui n'intéressent

avant tout que l'Allemagne et la France ? Oui, certes, car ils constituèrent, dans son développement, une étape décisive. Ce fut, en effet, la première fois que

- a) la Convention de Genève, ratifiée par les deux belligérants, trouva son application pratique;
- b) les Services sanitaires des deux armées furent secondés par une Société de secours aux blessés;
- c) la solidarité qui unit ces Sociétés se manifesta pleinement. Les Comités centraux de douze pays neutres dépêchèrent sur les champs de bataille des médecins, des infirmiers, des ambulances ou envoyèrent des dons;
- d) le Comité international de Secours aux blessés (qui prendra plus tard le nom de Comité international de la Croix-Rouge) ouvrit une Agence pour rechercher les disparus, transmettre des nouvelles et des secours;
- e) la Croix-Rouge, dépassant son but initial, étendit son action aux prisonniers de guerre.

Tout cela, les documents présentés à Castiglione le montrent d'une façon éloquente, qu'il s'agisse des ambulances et de leurs servants, venus de divers pays, du matériel sanitaire, de fiches de recherches de disparus, de lettres d'Henry Dunant expédiées par ballon, de brassards portés au sein des combats, de voitures pour le transport rapide de blessés, et d'autres pièces encore. On ne peut donc que recommander a visite de cette exposition, ouverte jusqu'au 31 octobre 1970, et à laquelle la Croix-Rouge italienne a accordé son bienveillant patronage.